Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 57 (1931)

Heft: 3

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BULLETIN TECHNIQUE

Réd.: D' H. DEMIERRE, ing.

DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

ORGANE DE PUBLICATION DE LA COMMISSION CENTRALE POUR LA NAVIGATION DU RHIN ORGANE DE L'ASSOCIATION SUISSE DE TECHNIQUE SANITAIRE

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

SOMMAIRE: L'extension de la centrale thermique de secours de la Ville de Genève par l'installation de deux groupes Diesel à alternateur de 3000 CV chacun (suite et fin). — Etude théorique et expérimentale des dalles plates à champignons et de leurs lignes d'appui, par A. Paris, ingénieur, professeur à l'Université de Lausanne. — Concours pour la Plage de Géronde (suite). — Les ponts en béton armé de très grande portée. — Béton autofretté, voûtains en béton armé et « Supercilor ». — Turbines hydrauliques. — Routes et Ponts. — L' « Institute of Metals » à Zurich. — Congrès international de l'habitation à Berlin. — Etude du sous-sol par les procédés géophysiques modernes. — Nécrologie: Georges Fatio. — Bibliographie. — Service de placement.

L'extension de la centrale thermique de secours de la Ville de Genève par l'installation de deux groupes Diesel à alternateur de 3000 CV chacun.

(Suite et fin.) 1

C. Alternateurs: Les alternateurs livrés par la S. A. des Ateliers de Sécheron (fig. 6 et 7) sont des machines à roue polaire extérieure, tournante, de 2880 kVA, à courant diphasé, 3000 volts, 50 périodes/seconde, 125 tours/minute. Leur moment de giration atteint 900 000 kg.m². Ils comptent parmi les plus grands alternateurs à pôles extérieurs exécutés. Il est à remarquer que, pour ces machines, on aurait pu, sans qu'il en résultât une augmentation de prix, choisir le type à pôles intérieurs. Toutefois le diamètre d'un alternateur de ce type, pour le moment de giration ci-dessus indiqué, aurait été de quelque 8 m, ce qui aurait été inadmissible, vu la place restreinte dont on disposait.

Voir Bulletin technique du 24 janvier 1931, page 17.

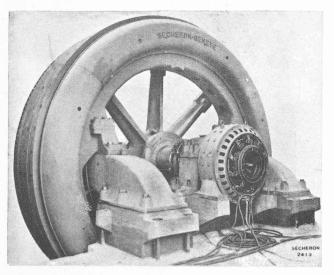


Fig. 6. — Alternateur diphasé 2880 kVA, 3000 V, 125 t:min; montage pour essais en ateliers.

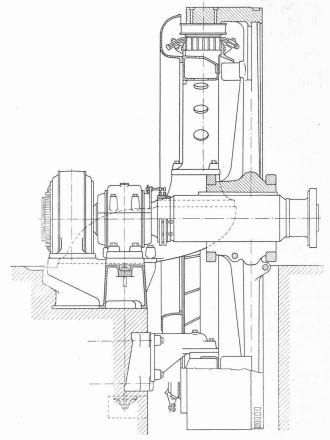


Fig. 7. — Coupe longitudinale de l'alternateur.

La construction du stator ressort des figures 8, 9, 10. La carcasse en fonte ordinaire supporte un anneau de tôles découpées en segments, empilés à recouvrement et fortement serrés, dans le sens axial, au moyen de boulons d'acier, entre une paroi solidaire de la carcasse et un anneau de serrage extrêmement robuste. La coupure partage le stator en une partie supérieure qui embrasse un peu plus d'un tiers de la circonférence et une partie inférieure qui en comprend presque les deux tiers. Cet artifice à permis d'adopter un système des plus robustes pour l'assise du stator. Les appuis latéraux (pieds) ont pu être reportés vers le haut, la portion libre de la partie